Income Euro Selection

SwissLife Gestion Privée

Avril 2025 | Données au 30 avril 2025

L'équipe de gestion

Nicolas SAULNIER

Etienne VIVET

L'objectif de gestion du fonds Income Euro Selection est de se positionner sur des obligations internationales émises en euro afin d'exploiter le couple rendement / risque particulier des obligations et ainsi faire bénéficier l'investisseur du rendement courant sur la durée de placement recommandée de 36 mois. Il s'agit d'un fonds de sélection d'obligations internationales qui suit une approche non contrainte afin de bénéficier de l'ensemble des opportunités des marchés obligataires.

Valeur liquidative (Part P)	170,25 €
Valeur liquidative (Part R)	105,47 €
Actif net (Part P)	79 386 312,17 €
Actif net (Part R)	26 311 288,53 €

Caractéristiques

Code ISIN (Part P / Part R)	FR0010363648 / FR00140063X1
Date de création	22/12/2006
Forme juridique	FCP
Classification	Obligations et/ou titres de créances libellés en euros
Indice de référence	80% FTSE EuroBig + 20%FTSE Euro High Yield Bond Inde*
Affectation du résultat	Capitalisation
Durée de placement recommandée	3 ans
Décimalisation	Millièmes de part
Souscription/Rachat	Quotidien avant 10h30
Commission de souscription/rachat	2 % max / Néant
Frais de gestion	0,70% TTC max (Part P) / 1,2% TTC max (Part R)
Commission de surperformance	20% TTC au-delà de l'indice de référence (Part P) / Néant (Part R)

Indicateur de Risque

Risque plus faible — Risque plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 3 années. Avertissement: le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Performances

Cumulées	Fonds (Part P)	Indice*
Avril 2025	**0,66%**	**1,37%**
2025 Ytd	**1,71%**	**0,77%**
3 mois	0,84%	0,67%
1 an	7,20%	5,62%
3 ans	15,46%	5,52%
5 ans	21,58%	1,98%
10 ans	20,98%	2,16%

Annualisées	Fonds (Part P)	Indice*
3 ans	4,91%	1,81%
5 ans	3,99%	0,39%
10 ans	1,92%	0,21%

Calendaires	Fonds (Part P)	Indice*
2024	8,85%	3,85%
2023	13,14%	7,93%
2022	-15,77%	-13,65%
2021	3,32%	1,78%
2020	-1,82%	0,12%
2019	7,91%	2,87%
2018	-6,04%	-1,32%
2017	8,93%	0,67%
2016	6,40%	0,93%
2015	-0,10%	1,54%

Evolution de l'OPC et de son indice* (base 100)

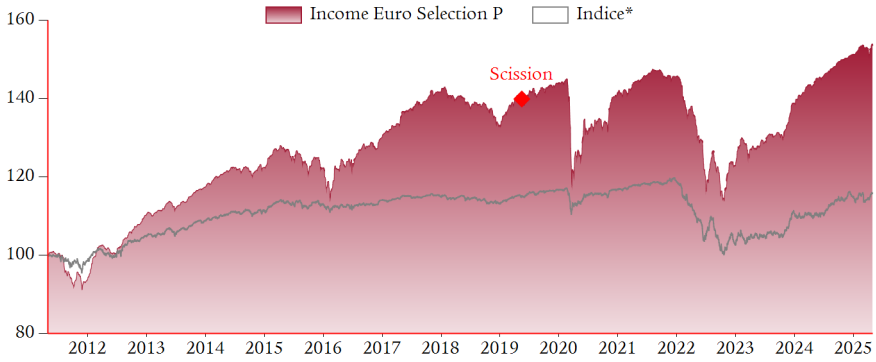

◆ Le fonds SLGP Income Convertible a fait l'objet d'une scission en date du 23 mai 2019, afin d'isoler les TCN Rallye dans un fonds de cantonnement. La performance présentée est retraitée de l'incidence de cette sortie de titres.

Répartition par maturité

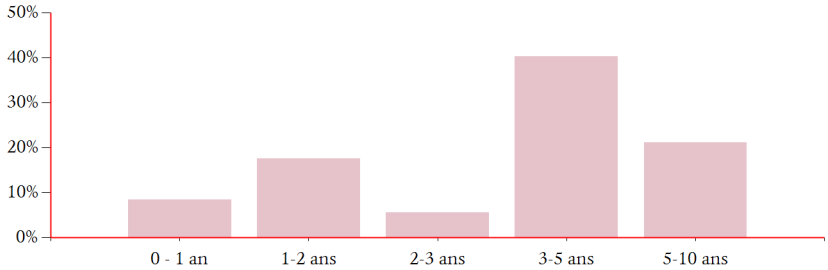

Indicateurs de risques

Volatilité calculée sur 1 an	2,07%
Sensibilité Taux	2,50
Duration	2,57
Rendement à maturité	5,25%

Rendement au pire	4,84%
Spread moyen vs Etat	281bps
Ratio de Sharpe sur 1 an	1,94
Nombre de titres détenus	50

*Le 21/12/2023, l'indice de référence est passé de Bloomberg Euro Aggregates Corporates, à l'indice composite 80% FTSE EuroBig + 20% FTSE Euro High Yield Bond Ind.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE. Veuillez vous référer au prospectus et au document d'informations clés de l'OPC avant de prendre toute décision d'investissement. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. L'OPC est investi sur les marchés financiers et comporte des risques dont le risque de perte en capital. Ce document, à caractère commercial, a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques de l'OPC et n'est donc pas suffisant pour prendre une décision d'investissement. Sources de données: SIX Telekurs, Bloomberg, SLGP.

SwissLife Gestion Privée – Société de gestion de portefeuille - 7 place Vendôme - 75001 Paris
SA au capital de 277 171 € - 378 782 163 RCS Paris – Agrément AMF n°GP00-038 – banqueprivée.swisslife.fr

Income Euro Selection

SwissLife Gestion Privée

Avril 2025 | Données au 30 avril 2025

Répartition géographique des produits de taux

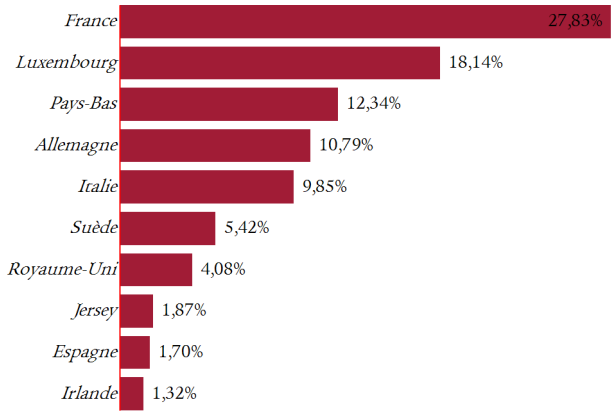

Poids des 10 principales positions (titres vifs)

Libellés	Poids
EUROFINS SCIENTIFIC SE 3.25% PERP	3,79%
ROQUETTE FRERES SA 5.494% PERP	3,32%
ACCORINVEST GROUP SA 6.375% 15/10/2029	2,94%
ADECCO INT FINANCIAL SVS 1% 21/03/2082	2,89%
EUROFINS SCIENTIFIC SE 5.75% PERP	2,88%
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 5.25% 15/01/2055	2,81%
OPAL BIDCO SAS 5.5% 31/03/2032	2,81%
ELECTRICITE DE FRANCE SA 3.375% PERP	2,68%
LA BANQUE POSTALE 3% PERP	2,47%
WINTERSHALL DEA FIN 2BV 6.117% PERP	2,43%
Total	29,02%

Répartition sectorielle des produits de taux

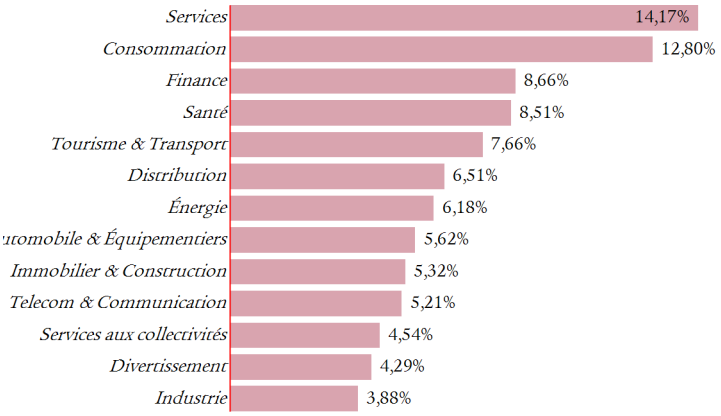

Principaux mouvements sur le mois

Achats / Renforcements
ELECTRICITE DE FRANCE SA 3.375% PERP
LA BANQUE POSTALE 3% PERP
WINTERSHALL DEA FIN 2BV 6.117% PERP
EUROFINS SCIENTIFIC SE 5.75% PERP

Ventes / Positions échues
VOLKSWAGEN INTL FIN NV 3.5% PERP
BRITISH TELECOMMUNICATIO 1.874% 18/08/2080
LA POSTE SA 3.125% PERP
FORVIA SE 7.25% 15/06/2026

Répartition par notations*

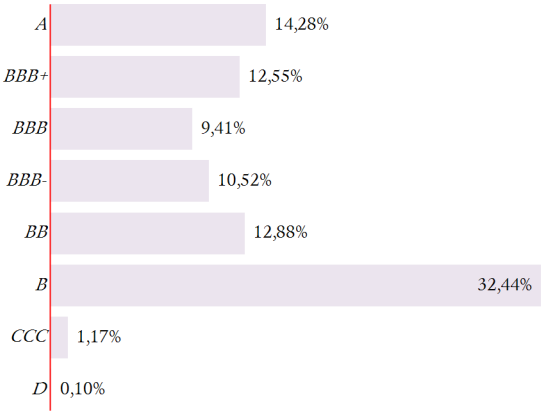

Principaux portages

	Taux de rendement actuariel
BCP V MODULAR SERVICES 6.75% 30/11/2029	9,49%
CONCERIA PASUBIO SPA FRN 30/09/2028	8,98%
AVIS BUDGET FINANCE PLC 7% 28/02/2029	7,32%
DEUTSCHE BANK AG 4.5% PERP	7,19%
LA BANQUE POSTALE 3% PERP	6,98%
LA DORIA SPA FRN 12/11/2029	6,42%
WINTERSHALL DEA FIN 2BV 6.117% PERP	6,35%
BANCO SANTANDER SA 3.625% PERP	6,19%
MUTUELLE ASSURANCE 3.5% PERP	6,18%
LOTTOMATICA GROUP SPA FRN 15/12/2030	6,07%

*les notations des émetteurs ne correspondent pas systématiquement aux notations des émissions, ces dernières ayant leur propre caractéristique.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE. Veuillez vous référer au prospectus et au document d'informations clés de l'OPC avant de prendre toute décision d'investissement. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. L'OPC est investi sur les marchés financiers et comporte des risques dont le risque de perte en capital. Ce document, à caractère commercial, a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques de l'OPC et n'est donc pas suffisant pour prendre une décision d'investissement. Sources de données: SIX Telekurs, Bloomberg, SLGP.

SwissLife Gestion Privée – Société de gestion de portefeuille - 7 place Vendôme - 75001 Paris
SA au capital de 277 171 € - 378 782 163 RCS Paris – Agrément AMF n°GP00-038 – banqueprivée.swisslife.fr

Commentaire de gestion

Début avril, lors du Liberation Day, Donald Trump a annoncé la mise en place de droits de douane plus ou moins importants à l'ensemble de ses « partenaires » commerciaux.

Cette hausse des droits de douane qui est bien supérieure à ce qui était attendu par les investisseurs et les économistes, fait craindre un choc stagflationniste : baisse de la croissance et hausse de l'inflation. Cela a provoqué une violente correction des marchés crédit et une chute des taux longs souverains.

L'évolution du taux à 10 ans américain a été très intéressante. Avec les annonces du Liberation Day, il a été très volatil, passant de 4.35% à 3.90%. Puis, sans doute en raison de flux vendeurs chinois voire européens, il est remonté tout aussi violemment pour aller flirter avec 4.6%. Cette envolée significative des taux a poussé Donald Trump à reculer et à annoncer le report de 90 jours des tarifs douaniers.

Les investisseurs ont alors anticipé une désescalade de la guerre tarifaire et par conséquent un ralentissement moins marqué de l'économie américaine.

Les marchés obligataires ont aussi été soutenus par la décision de la BCE de diminuer une nouvelle fois ses taux directeurs en soulignant les risques que font peser sur la croissance les décisions économiques de l'administration américaine. De plus, les investisseurs sont persuadés que la Fed va baisser ses taux dès le mois de juin en raison d'un fort risque de récession, ce qui a amplifié le rebond des actifs risqués.

Nous avons profité de cette forte remontée de l'aversion au risque début avril pour resensibiliser notre portefeuille en achetant des obligations bancaires subordonnées (Cocos Banque Postale call 2028 et Banco Santander call 2029), repassant de 5% à 9% de l'encours du fonds. Nous avons aussi augmenté sensiblement notre exposition au segment High Yield en investissant sur des émetteurs de qualité (Iliad, Opal). Enfin, nous avons rallongé légèrement la maturité des obligations hybrides d'entreprises (EDF call 2030, Alstom call 2029). Ces achats à bon compte expliquent la bonne performance du fonds sur le mois d'avril (+0.66%).

A court terme, nous nous laissons porter par cette tendance positive. Malgré tout, il va falloir être attentif, prudent et réactif. En effet, l'environnement devrait rester volatil en fonction des annonces de Donald Trump et des négociations avec ses partenaires commerciaux. De plus, les impacts sur l'économie globale vont commencer doucement à se faire sentir (les enquêtes sur l'emploi US montrent un ralentissement et un grand nombre d'entreprises ont abaissé leurs perspectives de résultats, en raison des tarifs douaniers).

COMMUNICATION PUBLICITAIRE. Veuillez vous référer au prospectus et au document d'informations clés de l'OPC avant de prendre toute décision d'investissement. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. L'OPC est investi sur les marchés financiers et comporte des risques dont le risque de perte en capital. Ce document, à caractère commercial, a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques de l'OPC et n'est donc pas suffisant pour prendre une décision d'investissement. Sources de données: SIX Telekurs, Bloomberg, SLGP.

SwissLife Gestion Privée – Société de gestion de portefeuille - 7 place Vendôme - 75001 Paris
SA au capital de 277 171 € - 378 782 163 RCS Paris – Agrément AMF n°GP00-038 – banqueprivée.swisslife.fr

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

GESTION DISCRÉTIONNAIRE : La performance du Fonds dépend des sociétés choisies par le gérant. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les sociétés les plus performantes.

RISQUE DE TAUX : Il correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une chute de la valeur liquidative du FCP.

RISQUE DE CREDIT : Le Fonds peut être soumis au risque de dégradation de la notation d'une dette ou de défaut d'un émetteur. Ce risque peut affecter une obligation individuellement, ou l'ensemble du portefeuille en cas de dégradation généralisée des spreads de crédit. La réalisation du risque pourrait amener la valeur liquidative du Fonds à baisser.

RISQUE LIE A L'INVESTISSEMENT EN TITRES A CARACTERE SPECULATIFS « HIGH YIELD » : L'attention des souscripteurs est appelée sur l'investissement en titres spéculatifs, qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement, en termes de transparence et de liquidité, peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes.

RISQUE LIE AUX MARCHES DES PAYS EMERGENTS : L'investisseur peut être exposé ponctuellement aux marchés émergents jusqu'à 25% maximum de l'actif net du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales. Les mouvements de marchés peuvent être plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les pays développés. La valeur liquidative du fonds peut donc baisser si une part de l'actif net est investie sur ces pays.

RISQUE LIE A LA DETENTION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES : La valeur des obligations convertibles dépend dans une certaine mesure de l'évolution du prix de leurs actions sous-jacentes. Les variations des actions sous-jacentes peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

GLOSSAIRE

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un béta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (béta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un béta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (béta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (béta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

FCP : Fonds Commun de Placement.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés (DIC) avant de prendre toute décision finale d'investissement.
Ce document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II est une présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées, propriété de SLGP, ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de SLGP. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription.

L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion banqueprivee.swisslife.fr ou sur simple demande écrite adressée au 7, Place Vendôme – 75001 Paris. Investir dans les fonds comporte des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. SLGP ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel soit auprès de la direction juridique de Swiss Life Banque Privée en écrivant au siège social de la société (7, Place Vendôme, 75001 Paris, France).